



L'ÉCOLOGIE CONSERVATRICE



L'écologie conservatrice

une écologie du bon sens
et du pragmatisme

au service du bien commun

et de la beauté du monde.

L'ÉCOLOGIE CONSERVATRICE



L'écologie conservatrice comme écologie de l'enracinement, du bon sens et du pragmatisme au service du bien commun et de la beauté du monde.

L'Homme et son environnement sont intimement liés depuis l'origine de l'espèce humaine. Selon les pays, les cultures et les époques, l'Homme s'y adapte, s'y attache et le façonne, génération après génération, selon ses besoins. Mais l'**harmonie** entre les deux reste fragile. **L'écologie conservatrice a pour dessein la préservation de cet équilibre.** Globale et cohérente, elle cherche à préserver non seulement la nature, mais aussi la nature humaine aujourd'hui menacée. La nature restant « *le cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la terre demeure habitable à l'homme*¹ ».

Du climat à la biodiversité jusqu'à son existence propre, l'homme porte la **responsabilité** de protéger le vivant et cet environnement qui lui permet d'exister, en en prenant soin à travers les lieux et à travers le temps. « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* » écrivait Antoine de Saint-Exupéry dans *Terre des Hommes*.

Le XXIème siècle présente comme défi majeur de rétablir cet équilibre mis à mal par l'usage que l'Homme a fait de son environnement : bouleversement climatique, épuisement des sols, raréfaction des ressources, accroissement des inégalités, ... Mais pour parvenir à un nouvel équilibre qui puisse préserver aussi bien l'environnement que toute personne dans sa dignité, les actions politiques doivent faire preuve de **bon sens** et de **pragmatisme**. Elles doivent tenir compte des impacts environnementaux comme des impacts sociaux-économiques, au niveau local comme au niveau mondial.

L'écologie conservatrice est une écologie de la **confiance**, de la **responsabilisation** et de la **subsidiarité**, loin de toute idéologie. Elle s'appuie sur les connaissances des peuples et sur les liens tissés avec leur territoire dans l'élaboration

¹ Georges Pompidou. Discours à l'Alliance française de Chicago

des mesures et décisions politiques. Elle les ajuste en tant que de besoin aux spécificités des populations, des cultures et du patrimoine local auxquelles elles doivent s'appliquer. Elle s'assure que toute mesure d'interdiction soit pleinement justifiée de sorte que les effets attendus soient réellement bénéfiques pour l'Homme et pour l'environnement. Cette **écologie du réel**, qui privilégie réflexions et études complètes en amont des décisions politiques, et qui accompagne les populations et organismes dans leur application, permet ainsi de donner du sens aux actions politiques et de les rendre mieux acceptées et donc plus efficaces.

Soucieuse de l'unité de la nation, l'écologie conservatrice favorise l'articulation des actions locales entre elles afin qu'elles puissent s'inscrire dans une même **direction commune**. Elle incite à un aménagement du territoire plus équilibré rendant les services et les commerces plus accessibles aux populations et les modes de consommation plus respectueux de l'environnement. En privilégiant des solutions locales et adaptées, les actions politiques qui en sont issues préservent l'indépendance de la nation, condition de sa souveraineté et de sa liberté.

L'écologie conservatrice s'inscrit dans le **long terme** afin que les mesures et décisions politiques soient bénéfiques, aussi bien pour les générations actuelles que pour les générations futures, tout en préservant les libertés d'action de ces dernières. Cette écologie se fonde sur la **confiance en l'avenir** pour que le peuple actuel et les jeunes générations poursuivent les actions de leurs aînés continuellement avec le même élan.

Les actions politiques qui en résultent veillent à être toujours **économiquement raisonnables et soutenables** dans la durée afin que les intérêts de la nation et des citoyens soient préservés. A l'opposé d'un progressisme sans limites, qui prône l'individualisme consumériste, elles favorisent une **économie responsable**. Guidée par la **fraternité**, l'écologie conservatrice s'assure enfin que les mesures et décisions politiques permettent d'offrir à chacun une vie digne, dans son intégralité.

L'écologie conservatrice a pour finalité de **mettre à profit les capacités créatrices** de l'Homme au service de la préservation de l'équilibre formé avec son environnement. Appliquée à la France, **elle lui donne l'opportunité d'être courageuse, ambitieuse et juste en réédifiant une nation exemplaire au sein de laquelle tout citoyen peut s'épanouir librement.**

LES GRANDS PRINCIPES

Le Mouvement Conservateur, conscient de tous les **défis environnementaux à relever** et ayant à cœur la **protection du vivant**, promeut l'écologie conservatrice, la seule à proposer une ligne de conduite **juste et équilibrée**, radicalement opposée à un progressisme débridé ou à un écologisme dogmatique. Guidé par les **valeurs du conservatisme** (Recevoir, Aimer, Protéger, Améliorer, Transmettre), et désireux de concilier activité humaine et biodiversité, le Mouvement Conservateur en a établi les grands principes :

- **Prioriser les actions selon leur efficacité** pour faire face au dérèglement climatique, reconstituer la biodiversité et assurer autant que possible la préservation des ressources. Initier dès à présent celles qui comportent le moins d'incertitudes et dont les bénéfices sont certains, sans effets rebonds² difficiles à évaluer ;
- **Cibler les investissements sur les secteurs stratégiques** (énergie, transport, agriculture, santé et industrie) afin de réduire leur dépendance aux énergies carbonées et aux métaux bruts. Investir massivement dans la recherche et l'innovation afin de répondre à la raréfaction des ressources et aux effets néfastes sur le climat ;
- Pour **préserver notre mix électrique fortement décarboné** et en tirer intelligemment profit :
 - **Réinvestir massivement et immédiatement dans la production d'électricité d'origine nucléaire** pour répondre à l'électrification de nombreux secteurs et au vieillissement de notre parc électronucléaire. Mettre en place un grand programme de recherche et de développement pour améliorer cette technologie et en réduire le volume de déchets ;
 - **Protéger nos concessions hydroélectriques** des convoitises étrangères et réinvestir dans cette technologie pour faire face à leur vieillissement ;
 - **Investir massivement dans la technologie hydrogène** indispensable pour les transports lourds afin de devenir, grâce à notre mix électrique

² L'effet rebond désigne le phénomène par lequel l'amélioration de la qualité technologique d'un bien a pour conséquence l'augmentation de sa consommation et donc son impact sur l'environnement.

fortement décarboné, le premier producteur européen d'hydrogène décarboné ;

- **Éclairer nos dirigeants politiques** par des groupes d'experts indépendants et faire évaluer les propositions avant toute prise de décision. En toute transparence, suivre les effets de ces décisions par rapport aux objectifs visés afin de les réajuster si nécessaire. Pour cela, à partir des différentes entités existantes et des compétences au niveau local, créer une autorité³ nationale indépendante sur l'écologie chargée de mener des études complètes, de guider et d'orienter les décisions politiques, de permettre leur applicabilité et de surveiller le respect des mesures prises ;
- Dans l'élaboration des mesures pour la protection de l'environnement, **prendre en compte tous les impacts d'un produit sur l'environnement** (extraction des matières premières, transport, fabrication, utilisation, recyclage et traitement des déchets) notamment en intégrant les externalités (émissions de GES et pollutions) dans le produit fini par des Analyses de Cycle de Vie (ACV) les plus complètes possibles. Pour tous les secteurs (énergie, transport, agriculture, chauffage, industrie, biens courants, ...), intégrer les effets rebonds et soutenir les innovations technologiques à faible consommation de ressources et dont les bénéfices pour le climat et la biodiversité sont largement supérieurs aux éventuels effets rebonds ;
- **Renforcer le rôle des entreprises dans les actions réellement efficaces en faveur de la protection de l'environnement.** Les encourager dans cette mission non pas uniquement de manière coercitive qui déresponsabilise mais en les orientant à l'aide des politiques locales qui connaissent le territoire et en mettant en avant l'image positive qu'elles peuvent renvoyer ;
- **Protéger nos entreprises vertueuses** en redéfinissant les règles qui permettent aux entreprises étrangères de nous faire concurrence sur notre propre territoire alors qu'elles ne répondent pas aux mêmes exigences environnementales ;
- **Réduire l'importation de produits qui pourraient être fabriqués sur notre territoire** de façon à diminuer la part d'émissions de GES et de pollutions associées ainsi qu'à assurer notre indépendance stratégique tout en conservant la dimension solidaire nécessaire de certains de nos échanges à l'international ;

³ De façon similaire à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) qui a pour rôle de réglementer (sous forme d'avis au Gouvernement ou d'élaborations de décisions réglementaires à caractère technique), contrôler et informer autour de 4 valeurs fondamentales que sont la compétence, l'indépendance, la rigueur et la transparence.

- **Favoriser toutes les initiatives locales qui offrent une seconde vie aux objets** (filières de réparation, réemploi) ou qui permettent l'utilisation des matériaux récupérés de façon directe, par le recyclage ou le surcyclage⁴ tout en prenant en compte la longévité des produits. Limiter l'obsolescence programmée et encourager la fabrication de produits à forte durabilité et accessibles à tous ;
- **Revoir fondamentalement l'aménagement du territoire** en privilégiant les villes moyennes avec accès aux services publics et à l'emploi, notamment grâce aux relocalisations, de façon à favoriser les mobilités douces pour l'usage du quotidien. Densifier le maillage du territoire en transports à faibles émissions pour relier les villes moyennes entre elles ;
- **Encourager le développement d'une agriculture raisonnée et plus locale** notamment en accompagnant le déploiement des circuits courts qui comportent l'avantage de recréer du lien entre le producteur et le consommateur. En favorisant nos producteurs locaux, permettre le basculement de l'élevage intensif à des élevages à taille humaine plus respectueux de l'animal. **Réconcilier le monde urbain et le monde rural** ;
- **Évaluer la durabilité de notre modèle économique et de nos modes de consommation** vis-à-vis des enjeux environnementaux actuels et à venir en favorisant les études et les débats par divers groupes de réflexions ;
- Permettre la recherche et le développement de **manipulations génétiques sur la biodiversité seulement lorsqu'elles garantissent l'absence d'effets incertains ou irréversibles** sur les équilibres fragiles et systémiques qui régissent notre monde naturel et les **interdire sur l'espèce humaine**. Préserver l'Homme de toutes les dérives de l'eugénisme ou du transhumanisme par des limites claires fixées dans la loi;

A partir de ces grands principes, des mesures réalistes et efficaces seront traduites le moment venu, en tenant compte de l'ensemble des paramètres juridiques, économiques et matériels qui permettraient leur mise en œuvre effective.

⁴ Le surcyclage consiste à transformer des matériaux ou objets qui n'ont plus d'utilité en produits de qualité ou d'utilité supérieure à celle d'origine.



« On peut **aimer la France**
comme une chose qui, étant terrestre,
peut être détruite,
et dont le prix est d'autant plus sensible. »

Simone Weil, *L'Enracinement*